What about WELLNESS?

A Discussion Guide

Fall 2000

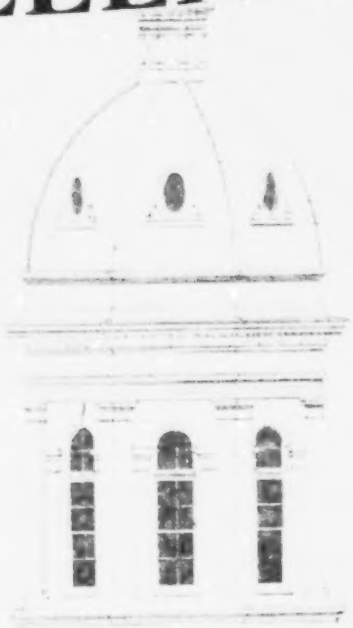

Legislative Assembly of New Brunswick

Select Committee on Health Care

101-01781/

What about WELLNESS?
A Discussion Guide
Fall 2000

Select Committee on Health Care

Table of Contents

Introduction 1
Wellness Is 1
Issues and Challenges 1

Are We Healthy? 3

Responsibilities 4

Areas We Want to Explore Further 5
Children and Youth 5
Seniors 6
Communities 7
Workplaces 8

The Committee's Work to Date 9

Getting Involved -
How Can You Participate? 9

For More Information 9

Appendix 1-
Summary of Discussion Questions 10

Appendix 2 -
Top Ten, Deaths from Selected Causes, with Percent Distribution and Rates per 100,000, New Brunswick, 1998
and
Mortality, Standardized Rates per 100,000 Population, 1997 11

Appendix 3 -
Non-Medical Determinants of Health 12

Introduction

The Legislative Assembly's Select Committee on Health Care is reviewing the issue of wellness to offer recommendations to the Assembly on the development of a Wellness Strategy to help New Brunswickers stay healthy longer.

Our challenge is to determine how we can put more emphasis on promoting wellness and preventing illness. To do this, we need to learn more about how healthy we are and the factors that influence health and wellness.

We need to hear your ideas about the roles and responsibilities of individuals, families, communities, governments, and the private sector, and how we can better work together to encourage individuals to maintain healthy lifestyles.

We also want to identify existing community and workplace wellness initiatives and programs in New Brunswick to hear what's working well.

This discussion guide offers questions to encourage discussion, input and advice on wellness.

Wellness Is ...

We think that having a healthy province is about more than a dependable health care system. In addition to treating illness, we need to explore ways to help New Brunswickers stay healthy.

The First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report proposed the following definition of wellness:

Wellness is a state of emotional, mental, physical, social and spiritual well-being, that enables people to reach and maintain their personal potential in their communities.

The five aspects of well-being in our definition are each important on their own, but even more so because they are interconnected. For example, we know that a child who is physically active, will not only be more likely to be physically healthy, but will also likely do better in school. Likewise we know that seniors who are socially active also tend to be more physically and mentally healthy.

Many factors such as having a job, being involved in your community, having a good education, eating properly, being safe from harm, being able to read, being a good parent, and being fit and active, have a great impact on how healthy we are. These factors, called the determinants of health, are the foundation on which a healthy society is built.

The determinants of health include: personal health practices and coping skills; healthy child development; education; employment and working conditions; health services; income and social status; social support networks; physical environments; biology and genetic endowment; gender; and culture.

Issues and Challenges

Wellness is not a new concept. Canada has been a leader in changing the thinking about health and the determinants of health, notably in four key documents: A New Perspective on the Health of Canadians (1974), the Ottawa Charter on Health Promotion (1986), Achieving Health for All: A Framework for Health Promotion (1986), and Strategies for Population Health: Investing in the Health of Canadians (1994). More recently, reports such as Towards a Healthy Future: Second Report on the Health of Canadians (1999) and Health Care in Canada:

A First Annual Report (2000) have taken a comprehensive look at how healthy we are.

Closer to home, the Health Services Review Report (1999) and Building Our Tomorrow: A Report on Social Policy Renewal (1999), emphasized the need to put more emphasis on health promotion and prevention and to address the determinants of health.

More recently, emphasis is being put on wellness through the Select Committee on Health Care's work to develop a Wellness Strategy, as well as the creation of a new Department of Health and Wellness, signaling a commitment for greater emphasis on the wellness issue.

Some of the issues and challenges related to wellness that the Committee has heard about so far include:

- Health and wellness are more than the absence of disease.
- The determinants of health are the foundation of a healthy society.
- Opportunities to improve health and wellness exist in many sectors (not just the health sector).
- Multi-sectoral strategies are required to address health and wellness.
- Individuals, families, communities, the private sector, and governments all have roles and responsibilities with respect to wellness, and need to work together to address wellness.
- Investing in wellness will result in benefits to society. These benefits will not occur over night.
- Priority areas for action need to be determined.
- Government policy direction, roles, structure, processes and resources to support a commitment to wellness need to be determined.

Discussion Question:

1. What are the benefits of wellness?

Are We Healthy?

We need to know more about the health of New Brunswickers and the causes of illness and wellness to determine where action is needed.

In general, cardiovascular disease (including heart attack, cerebrovascular disease and stroke) is the major cause of death in Canada, and in New Brunswick. Mortality or death rates for cardiovascular disease are higher in Atlantic Canada than in the rest of Canada. The second leading cause of death in Canada and in New Brunswick is cancer. Appendix 2 provides the top ten causes of death in New Brunswick and a comparison of selected New Brunswick and Canada's mortality rates.

With a wellness approach we also need to look at how we fare regarding the determinants of health, and to consider the risk factors and lifestyle behaviours that lead to illness. Appendix 3 looks at how New Brunswick fares with regard to selected determinants of health.

We want to hear what you think makes us sick and what keeps us well. We need to know which diseases and conditions can best be addressed with a health promotion or combating disease approach.

Discussion Questions:

1. What are the major health and wellness issues for New Brunswickers?
2. Which diseases and conditions can be prevented?
3. What can we do to better prevent disease and promote health?
4. What are the best ways to help people maintain their health?
5. What should the priority areas for action be?

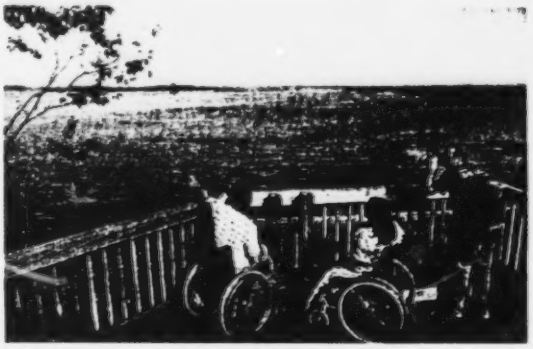

Responsibilities

Individuals, families, communities, organizations, groups, schools, workplaces and governments all have roles and responsibilities to help New Brunswickers stay healthy. More importantly, we need to work together to ensure that future generations of New Brunswickers enjoy the benefits of wellness.

We think that:

Wellness is everyone's responsibility!

Discussion Questions:

1. What responsibilities do we have for our own health? And for our family's health?
2. What responsibilities do communities, government and workplaces have to help New Brunswickers stay healthy?
3. How can wellness be promoted in a way that respects the rights of individuals to make choices?
4. How can individuals, families, communities, government and the private sector better work together to help New Brunswickers stay well?

Areas We Want to Explore Further

The Committee has identified four specific areas to explore further – children and youth, seniors, communities and workplaces. We know that the material in this section only scratches the surface of each of these areas. We need to hear from you to learn more about each of these areas.

1. Children and Youth

On the whole, our children and youth are growing up healthy. However, we can do better.

The influences of our childhood play a large part in the state of health we will enjoy in our later years. Adequate family income, effective parenting and supportive communities enhance healthy childhood development.

The Honourable Margaret Norrie McCain presented to the Select Committee on Health Care on her work with Dr. Fraser Mustard on the 1999 Ontario Early Years Study. Their work built on the growing evidence that the foundation for healthy growth and development in later years is established in the first five years of life.

The Committee also heard from Dr. Mark Tremblay of the University of New Brunswick about the negative effects our increasingly sedentary lifestyle is having on our own and especially our children's health.

Families, communities, organizations, groups, schools, the private sector and governments all have a role to play in helping children and youth to grow up healthy.

Discussion Questions:

1. What are the major health and wellness issues for New Brunswick children and youth?
2. What are the key influences on the health of children and youth?
3. What areas of prevention of disease and injury are most important?
4. What aspects of a healthy lifestyle are most important?
5. What do families need to raise healthy children?
6. What are successful models of community wellness initiatives or programs for children and youth?
7. What community wellness initiatives or programs for children and youth exist in New Brunswick?
8. What should the priority areas for action for children and youth wellness be?
9. How can we all work together to address children and youth wellness issues? What can governments do? What can the private sector do? What can communities do? What can schools do? What can families do?

2. Seniors

Our population is rapidly aging. The proportion of the New Brunswick population aged 65+ is expected to increase from approximately 13% in 1996 to 17% in 2011. Some sources estimate that by the middle of the 21st century seniors will outnumber children and youth in Canada.

Today's seniors are generally living longer, are healthier, and are economically better off than seniors of previous generations. However, the oldest seniors are more likely to live alone, be women, have health-related problems, and be poor.

Currently, the largest portion of provincial health care budgets goes to provide services for seniors. Seniors, especially those over the age of 80, use more health services than any other age group.

Healthy aging has less to do with the formal health care system than with the other determinants of health. Active aging means that seniors are contributing to society for as long as possible.

Discussion Questions:

1. What are the major health and wellness issues for New Brunswick seniors?
2. What are the key influences on the health of seniors?
3. What areas of prevention of disease are most important?
4. What aspects of active living and a healthy lifestyle are most important?
5. What are successful models of community wellness initiatives or programs for seniors?
6. What community wellness initiatives or programs for seniors exist in New Brunswick?
7. What should the priority areas for action on seniors' wellness be?
8. How can we all work together to address seniors' health issues? What can governments do? What can the private sector do? What can communities do? What can families do?

3. Communities

Communities are where we live our lives, where we raise our families, where we interact with our neighbours, and where we are most involved in volunteering and other community good works. Our communities are important to us.

Strong communities are a vital component of a healthy society. New Brunswickers are involved in their communities through schools, churches, workplaces or other community groups and organizations. In strong communities, people are connected, they rely on and help each other ... neighbours help neighbours.

Central to our everyday lives, our communities both influence our health and allow us to influence the health of others. Communities are in the best position to identify problems and take action on them. Communities show us that people working together can achieve more as a group than they could as individuals.

The Health Services Review Report (1999) reported that the "Healthy Community" movement, a mechanism for encouraging community support of "wellness", is growing across Canada.

Discussion Questions:

1. What is a healthy community? How can we build healthy communities?
2. How can communities promote healthy behaviours and lifestyle choices to help individuals and families make informed choices and decisions about their health?
3. What kinds of community models exist to help communities to address health and wellness issues? What can we learn from them?
4. What are community organizations in New Brunswick doing to improve the health of their citizens? What successful community wellness initiatives exist?
5. How can government better work with individuals, families, communities and the private sector to promote individual and community health?

4. Workplaces

Employment has a significant effect on our physical, mental and social health. Paid work not only provides us with income, but also gives us a sense of identity and purpose, social contacts and opportunities for personal growth.

A healthy work environment is one in which respect, support, security, safety, opportunities for learning, and skill development are prominent.

The workplace can be a key place for promoting health. Workplace health promotion programs can be health and cost effective. Building healthier workplaces may involve improving employee lifestyles and improving the work environment.

Health Canada's Workplace Health System: Overview Booklet says, "from management's perspective, having healthy employees is a definite plus. Healthy employees are sick less often and recover from illness faster. They are more efficient, energetic, alert, less prone to accidents and more able to manage stress. Studies in a number of countries, including Canada, point to the same conclusion: that health programs reduce medical costs, sick leave absenteeism, employee turnover and lower job accident rates."

Discussion Questions:

1. What are the major health and wellness issues in the workplace?
2. What are the key influences on employee wellness?
3. What are examples of successful workplace wellness programs?
4. What workplace wellness programs exist in New Brunswick workplaces?
5. What are the benefits for employees and employers of workplace wellness programs?
6. What can employees, employers, communities and governments do to promote workplace wellness?

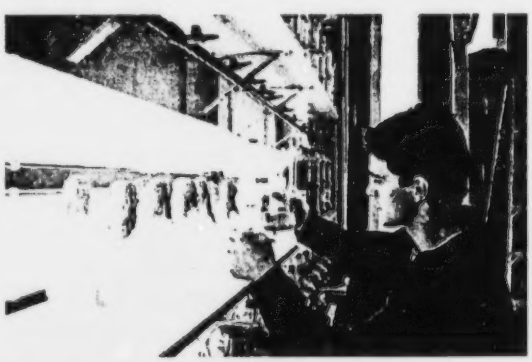

The Committee's Work to Date

The First Report of the Select Committee on Health Care: Wellness Strategy Progress Report, was tabled in the House on June 16, 2000. The report included an update on the Committee's workplan, a definition of wellness, background on why wellness is important, the benefits we can achieve through investing in wellness, and an inventory of government health and wellness related programs, policies and initiatives. You may find it helpful to review the First Report of the Select Committee on Health Care in preparing your submission. The report is available on the Legislative Assembly Website at http://www.gnb.ca/legis/ or you may request a copy from the Office of the Clerk of the Legislature.

Getting Involved – How Can You Participate?

The consultation process will include public hearings to be held around the province beginning in late October 2000, and a call for written briefs.

If you would like to participate in a public hearing, please notify the Office of the Clerk of the Legislative Assembly by October 13, 2000. You will be contacted regarding the date and location of a hearing in your region.

If you do not wish to participate in a public hearing, you may submit a written brief to the Select Committee on Health Care, c/o the Office of the Clerk of the Legislative Assembly by November 10, 2000.

Participants are asked to consider the questions identified in this discussion guide to develop their submissions and presentations.

For More Information

We look forward to hearing from you! For more information or to express your interest in participating in a public hearing, please contact the Office of the Clerk of the Legislative Assembly at the address below. Written submissions should also be sent to the postal address, fax number or e-mail address below.

Select Committee on Health Care
Office of the Clerk of the
Legislative Assembly of New
Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Phone: (506) 453-2506
Fax: (506) 453-7154
E-mail: wwwleg@gnb.ca
Website: http://www.gnb.ca/legis/

Appendix 1 – Summary of Discussion Questions

Issues and Challenges

1. What are the benefits of wellness?

Are We Healthy?

1. What are the major health and wellness issues for New Brunswickers?
2. Which diseases and conditions can be prevented?
3. What can we do to better prevent disease and promote health?
4. What are the best ways to help people maintain their health?
5. What should the priority areas for action be?

Responsibilities

1. What responsibilities do we have for our own health? And for our family's health?
2. What responsibilities do communities, government and workplaces have to help New Brunswickers stay healthy?
3. How can wellness be promoted in a way that respects the rights of individuals to make choices?
4. How can individuals, families, communities, government and the private sector better work together to help New Brunswickers stay well?

Children and Youth

1. What are the major health and wellness issues for New Brunswick children and youth?
2. What are the key influences on the health of children and youth?
3. What areas of prevention of disease and injury are most important?
4. What aspects of a healthy lifestyle are most important?
5. What do families need to raise healthy children?
6. What are successful models of community wellness initiatives or programs for children and youth?
7. What community wellness initiatives or programs for children and youth exist in New Brunswick?
8. What should the priority areas for action for children and youth wellness be?
9. How can we all work together to address children and youth wellness issues? What can governments do? What can the private sector do? What can communities do? What can schools do? What can families do?

Seniors

1. What are the major health and wellness issues for New Brunswick seniors?
2. What are the key influences on the health of seniors?
3. What areas of prevention of disease are most important?
4. What aspects of active living and a healthy lifestyle are most important?
5. What are successful models of community wellness initiatives or programs for seniors?
6. What community wellness initiatives or programs for seniors exist in New Brunswick?
7. What should the priority areas for action on seniors' wellness be?
8. How can we all work together to address seniors' health issues? What can governments do? What can the private sector do? What can communities do? What can families do?

Communities

1. What is a healthy community? How can we build healthy communities?
2. How can communities promote healthy behaviours and lifestyle choices to help individuals and families make informed choices and decisions about their health?
3. What kinds of community models exist to help communities to address health and wellness issues? What can we learn from them?
4. What are community organizations in New Brunswick doing to improve the health of their citizens? What successful community wellness initiatives exist?
5. How can government better work with individuals, families, communities and the private sector to promote individual and community health?

Workplaces

1. What are the major health and wellness issues in the workplace?
2. What are the key influences on employee wellness?
3. What are examples of successful workplace wellness programs?
4. What workplace wellness programs exist in New Brunswick workplaces?
5. What are the benefits for employees and employers of workplace wellness programs?
6. What can employees, employers, communities and governments do to promote workplace wellness?

Appendix 2

Top Ten, Deaths from Selected Causes, with Percent Distribution and Rates per 100,000 Population, New Brunswick, 1998

Cause of Death	Number	Percent	Rate/100,000
Malignant Neoplasms (Cancer)	1,758	27.6	238.168
Diseases of Heart	1,706	26.7	231.123
Respiratory Disease	597	9.4	80.880
Cerebrovascular Disease	453	7.1	61.371
Diseases of the Digestive System	233	3.7	31.566
Diabetes	202	3.2	27.366
Accidents (excluding motor vehicle)	168	2.6	22.760
Diseases of Arteries	168	2.6	22.760
Suicide	107	1.7	14.496
Motor Vehicle Accidents	97	1.5	13.141

Source: Table 16, Health and Community Services, Vital Statistics, Annual Statistical Report 1998, Province of New Brunswick

Mortality, Standardized Rates Per 100,000 Population, 1997

	Circulatory Deaths			Cancer Deaths				Respiratory Deaths
	Total	IHD*	Stroke	Total	Lung	Breast (F)	Prostate (M)	
NB	251.4	126.7	48.2	192.8	55.0	24.9	30.1	56.2
CAN	238.8	131.3	47.8	181.4	48.2	27.3	28.5	59.9

Source: Health Indicators 2000, (Companion to Health Care in Canada 2000: A First Annual Report) Canadian Institute for Health Information (CIHI)

* Ischemic Heart Disease

Appendix 3

Non-Medical Determinants of Health

	Smoking Prevalence	Regular Heavy Drinking	Physically Active	High School Graduation	Post-Secondary Graduation
	%	%	%	%	%
	Age 12+	Age 12+	Age 12+	Age 25-29	Age 25-54
	1996-97	1996-97	1996-97	1996	1996
NB	28	21	18	70.0	45.8
CAN	28	18	21	71.8	51.5

	Unemployment Rate	Youth Unemployment Rate	Low Income Rate	Children in Low Income Families	Housing Affordability
	%	%	%	%	%
	Age 15+	Age 15-24			
	1996	1996	1995 Income	1995 Income	1995 Income
NB	15.5	24.7	19.0	22.5	20.2
CAN	10.1	17.7	19.7	22.8	26.0

Source: Health Indicators 2000, (Companion to Health Care in Canada 2000: A First Annual Report) Canadian Institute for Health Information (CIHI)

Et le MIEUX-ÊTRE, alors?

Guide de discussion

Automne 2000

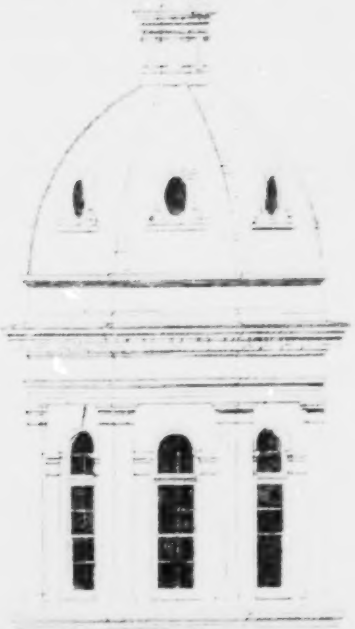

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Comité spécial des soins de santé

Et le MIEUX-ÊTRE, alors?

Guide de discussion

Automne 2000

Comité spécial des soins de santé

Table des matières

Introduction 1
Définition du mieux-être 1
Questions et défis 2

Sommes-nous en santé? 4

Responsabilités 5

Domaines que nous voulons approfondir 6
Enfants et jeunes 6
Personnes âgées 8
Collectivités 9
Lieux de travail 10

Travail effectué jusqu'ici par le comité 11

Participation : comment pouvez-vous participer? 11

Renseignements additionnels 11

Annexe 1 : sommaire des questions à discuter 12

Annexe 2 : 10 causes principales de décès, avec distribution en pourcentage et taux par 100 000 habitants, Nouveau-Brunswick, 1998 13

Mortalité, taux ajusté par 100 000 habitants, 1997 13

Annexe 3 : déterminants non médicaux de la santé 14

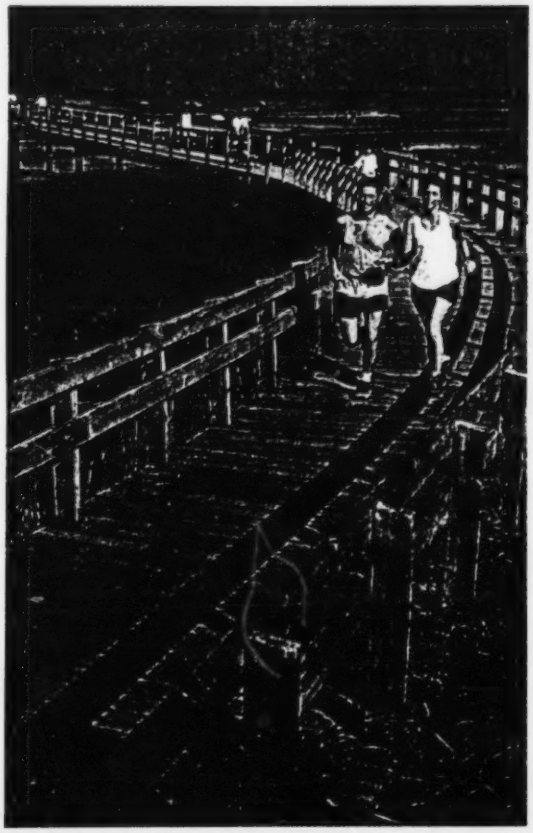

Introduction

Le Comité spécial des soins de santé, constitué par l'Assemblée législative, examine la question du mieux-être en vue de formuler des recommandations à l'Assemblée législative quant à l'élaboration d'une stratégie de mieux-être, afin d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à rester en santé plus longtemps.

Le défi que nous devons relever consiste à déterminer comment nous pouvons mettre davantage l'accent sur la promotion du mieux-être et la prévention des maladies. À cette fin, nous devons nous renseigner davantage sur notre état de santé et les facteurs qui influent sur la santé et le mieux-être.

Nous devons avoir votre avis sur les rôles et responsabilités qui devraient incomber aux particuliers, aux familles, aux collectivités, aux gouvernements et au secteur privé et sur la façon dont nous pourrions mieux collaborer pour encourager les particuliers à maintenir des modes de vie sains.

Nous voulons aussi cerner les initiatives et programmes actuels de mieux-être dans la collectivité et les lieux de travail au Nouveau-Brunswick pour savoir ce qui fonctionne bien.

Le présent guide de discussion offre des questions pour favoriser la discussion, l'apport et les conseils relativement au mieux-être.

Définition du mieux-être

Nous pensons qu'une province en santé ne se résume pas à un système de soins de santé fiable. En plus de traiter la maladie, nous devons explorer des moyens pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé.

Dans son premier rapport, rapport d'étape sur l'élaboration d'une stratégie de mieux-être, le Comité spécial des soins de santé propose de définir le mieux-être comme suit :

Le mieux-être est un état de bien-être affectif, mental, physique, social et spirituel qui permet aux gens de réaliser et de maintenir leur potentiel personnel dans leurs collectivités.

Les cinq aspects du mieux-être compris dans notre définition sont importants individuellement, mais ils le sont davantage parce qu'ils sont reliés entre eux. Par exemple, nous savons qu'un enfant qui est actif physiquement aura plus de chance d'être en santé sur le plan physique, mais il aura aussi plus de chances de réussir à l'école. De même, nous savons que les personnes âgées qui sont actives socialement ont tendance aussi à avoir une meilleure santé physique et mentale.

De nombreux facteurs tels que l'emploi, les activités communautaires, l'éducation, l'alimentation, la sécurité, l'alphabétisme, le rôle parental ainsi que la forme et l'activité physique ont une grande influence sur notre état de santé. Ces facteurs, appelés les déterminants de la santé, sont le fondement d'une société en santé.

Les déterminants de la santé incluent les facteurs suivants : les soins d'hygiène personnelle et les capacités d'adaptation personnelle, le développement sain des enfants, l'éducation, l'emploi et les conditions de

travail, les services de santé, le revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'environnement physique, la biologie et l'hérédité, le sexe et la culture.

Questions et défis

Le mieux-être n'est pas un concept nouveau. Le Canada a été à l'avant-garde des changements de mentalité au sujet de la santé et des déterminants de la santé, notamment dans quatre documents clés : *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens* (1974), la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* (1986), *La santé pour tous : plan d'ensemble pour la promotion de la santé* (1986) et *Stratégies d'amélioration pour la santé de la population : investir dans la santé des Canadiens* (1994). Plus récemment, des rapports tels que *Pour un avenir en santé : Deuxième rapport sur la santé de la population canadienne* (1999) et *Les soins de santé au Canada : Un premier rapport annuel* (2000) ont évalué à fond notre état de santé.

Plus près de nous, l'*Étude sur les services de santé* (1999) et le *Document de travail sur la politique sociale : Bâtir l'avenir ensemble* (1999) ont mis en relief la nécessité d'insister davantage sur la promotion de la santé et la prévention et d'étudier les déterminants de la santé.

Dernièrement, l'accent est mis sur le mieux-être grâce au travail du Comité spécial des soins de santé sur l'élaboration d'une stratégie de mieux-être, ainsi qu'à la création d'un nouveau ministère de la Santé et du Mieux-être, ce qui indique un engagement en vue de mettre en relief la question du mieux-être.

Voici des questions et des défis qui sont liés au mieux-être et dont le comité a entendu parler jusqu'ici.

- La santé et le mieux-être signifient plus que l'absence de maladie.
- Les déterminants de la santé sont le fondement d'une société en santé.
- Des possibilités d'améliorer la santé et le mieux-être existent dans bien des secteurs (et pas seulement celui de la santé).
- Des stratégies multisectorielles sont nécessaires pour influer sur la santé et le mieux-être.
- Les particuliers, les familles, les collectivités, le secteur privé et les gouvernements ont tous des rôles et des responsabilités à exercer en matière de mieux-être et doivent collaborer pour influer sur le mieux-être.
- Investir dans le mieux-être sera bénéfique pour la société, mais les avantages ne se manifesteront pas du jour au lendemain.
- Il faut déterminer les domaines d'action prioritaires.
- Il faut déterminer les rôles, la structure, les pratiques et les ressources du gouvernement ainsi que l'orientation de ses politiques afin d'appuyer

un engagement en faveur du mieux-être.

Question à discuter

1. Quels sont les avantages du mieux-être?

Sommes-nous en santé?

Nous devons en savoir plus sur la santé des gens du Nouveau-Brunswick ainsi que sur les causes des maladies et le mieux-être pour déterminer les domaines où il faut agir.

En général, les maladies cardiovasculaires (y compris les crises cardiaques ainsi que les maladies et accidents cérébrovasculaires) sont la cause principale de décès au Canada et au Nouveau-Brunswick. Le taux de mortalité en raison de maladies cardiovasculaires est plus élevé dans les provinces de l'Atlantique que dans le reste du Canada. La deuxième cause de décès au Canada et au Nouveau-Brunswick est le cancer. L'annexe 2 donne les 10 causes principales de décès au Nouveau-Brunswick et une comparaison de certains taux de mortalité au Nouveau-Brunswick et au Canada.

Avec une approche axée sur le mieux-être, nous devons également examiner notre degré de réussite à l'égard des déterminants de la santé et tenir compte des facteurs de risque et des modes de vie qui mènent à la maladie. L'annexe 3 indique comment le Nouveau-Brunswick se situe à l'égard de certains déterminants de la santé.

Nous voulons votre avis sur les causes de maladie et les bienfaits pour la santé. Nous devons savoir quelles maladies et affections peuvent être le mieux contrées au moyen de la promotion de la santé ou de la lutte contre les maladies.

Questions à discuter

1. Quelles sont les grandes questions entourant la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick?

2. Quelles maladies et affections peuvent être prévenues?

3. Que pouvons-nous faire pour mieux prévenir les maladies et promouvoir la santé?

4. Quels sont les meilleurs moyens d'aider les gens à se maintenir en santé?

5. Quels devraient être les domaines d'action prioritaires?

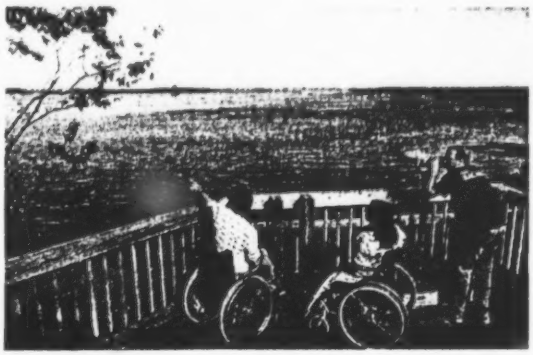

Responsabilités

Les particuliers, les familles, les collectivités, les organisations, les groupes, les écoles, les lieux de travail et les gouvernements ont tous un rôle à jouer afin d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé. Nous devons surtout collaborer afin que les générations futures du Nouveau-Brunswick profitent des avantages qu'offre le mieux-être.

Voici notre opinion :

Le mieux-être est la responsabilité de tous!

Questions à discuter

1. Quelles sont nos responsabilités relativement à notre santé et à celle de notre famille?

2. Quelles sont les responsabilités des collectivités, du gouvernement et des lieux de travail en vue d'aider les gens à se garder en santé?

3. Comment promouvoir le mieux-être tout en respectant le droit des gens à faire des choix?

4. Comment les particuliers, les familles, les collectivités, le gouvernement et le secteur privé peuvent-ils mieux collaborer pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à se garder en santé?

Domaines que nous voulons approfondir

Le comité a cerné quatre domaines précis à approfondir : les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les collectivités et les lieux de travail. Nous savons que la présente section ne fait qu'effleurer chacun de ces domaines. Nous avons besoin de votre apport pour être mieux renseignés sur chacun d'eux.

1. Enfants et jeunes

Dans l'ensemble, nos enfants et nos jeunes grandissent en santé. Cependant, nous pouvons faire mieux.

Notre enfance est déterminante sur notre état de santé dans la vie adulte. Un revenu familial suffisant, des parents qui assument efficacement leur rôle et des collectivités positives favorisent le développement sain des enfants.

L'hon. Margaret Norrie McCain a présenté au Comité spécial des soins de santé les résultats des travaux qu'elle a effectués avec Fraser Mustard pour l'étude sur la petite enfance, publiée en Ontario en 1999. Leurs travaux s'appuyaient sur des preuves de plus en plus nombreuses montrant que le fondement de la croissance et du développement sains pour les années futures est établi pendant les cinq premières années de la vie.

Le comité a aussi entendu un exposé de Mark Tremblay, de l'Université du Nouveau-Brunswick, qui a parlé des effets néfastes que notre mode de vie de plus en plus sédentaire exerce sur notre santé et en particulier sur celle de nos enfants.

Les familles, les collectivités, les organisations, les groupes, les écoles, le secteur privé et les gouvernements ont tous un rôle à jouer pour ce qui est d'aider les enfants et les jeunes à croître en santé.

Questions à discuter

1. Quelles sont les questions les plus importantes en matière de santé et de mieux-être pour les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick?

2. Quelles sont les influences clés sur la santé des enfants et des jeunes?

3. Quels sont les domaines de prévention des maladies ou des blessures les plus importants?

4. Quels sont les modes de vie sains les plus importants?

5. De quoi ont besoin les familles pour élever des enfants en santé?

6. Quels sont des exemples de programmes ou d'initiatives communautaires fructueux de mieux-être destinés aux enfants et aux jeunes?

7. Quels programmes ou initiatives communautaires de mieux-être sont offerts aux enfants et aux jeunes, au Nouveau-Brunswick?

8. Quels devraient être les domaines d'action prioritaires pour le mieux-être des enfants et des jeunes?

9. Comment pouvons-nous tous collaborer pour aborder les questions de mieux-être des enfants et des jeunes? Que peuvent faire les gouvernements? Que peut faire le secteur privé? Que peuvent faire les collectivités? Que peuvent faire les écoles? Que peuvent faire les familles?

2. Personnes âgées

Notre population vieillit rapidement. La proportion de la population du Nouveau-Brunswick qui est âgée de plus de 65 ans devrait passer d'environ 13 % en 1996 à 17 % en 2011. Selon les estimations de certaines sources, d'ici le milieu du XXIe siècle, il y aura au Canada plus de personnes âgées que d'enfants et de jeunes.

De nos jours, les personnes âgées vivent en général plus longtemps, sont en meilleure santé et sont plus à l'aise financièrement que celles des générations antérieures. Toutefois, les personnes les plus âgées, surtout des femmes, risquent davantage de vivre seules, d'avoir des problèmes de santé et d'être pauvres.

Actuellement, la plus grande part des budgets provinciaux des soins de santé est affectée à la prestation des services aux personnes âgées. Ces dernières, surtout celles qui ont plus de 80 ans, font davantage appel aux services de santé que tout autre groupe d'âge.

Vieillir en santé dépend moins du système officiel de soins de santé que des autres déterminants de la santé. Si elles demeurent actives tout en vieillissant, les personnes âgées peuvent apporter une contribution à la société le plus longtemps possible.

Questions à discuter

1. Quelles sont les questions de santé et de mieux-être les plus importantes pour les personnes âgées du Nouveau-Brunswick?

2. Quelles sont les influences clés sur la santé des personnes âgées?

3. Quels sont les domaines de prévention des maladies les plus importants?

4. Quels sont les aspects les plus importants de la vie active et des modes de vie sains?

5. Quels sont des exemples d'initiatives ou de programmes communautaires fructueux destinés aux personnes âgées?

6. Quels programmes ou initiatives communautaires de mieux-être sont offerts aux personnes âgées, au Nouveau-Brunswick?

7. Quels devraient être les domaines d'action prioritaires pour le mieux-être des personnes âgées?

8. Comment pouvons-nous mieux collaborer pour aborder les questions de santé des personnes âgées? Que peuvent faire les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les familles?

3. Collectivités

C'est dans les collectivités que nous menons notre vie, que nous élevons notre famille, que nous interagissons avec nos voisins et que nous participons le plus aux activités bénévoles et à d'autres bonnes oeuvres communautaires. La collectivité est importante pour nous.

Des collectivités fortes sont un élément essentiel d'une société en santé. Les gens du Nouveau-Brunswick participent à la vie communautaire dans le cadre des écoles, des églises, des lieux de travail ainsi que d'autres groupes et organismes communautaires. Dans une collectivité forte, les gens ont des liens entre eux, ils sont interdépendants et ils s'entraident. Les voisins s'aident entre eux.

La collectivité est au coeur de notre vie quotidienne et, en plus d'influer sur notre santé, elle nous permet d'avoir une influence sur la santé des autres. Les collectivités sont mieux en mesure de cerner les problèmes et de prendre les mesures qui s'imposent. Les collectivités nous montrent que les gens qui collaborent peuvent faire davantage en tant que groupe que s'ils travaillent seuls.

L'*Étude sur les services de santé* (1999) signale que le mouvement des collectivités en bonne santé, un mécanisme visant à encourager l'appui communautaire au mieux-être, prend de l'ampleur partout au Canada.

Questions à discuter

1. Qu'est-ce qu'une collectivité en santé? Comment pouvons-nous bâtir des collectivités en santé?

2. Comment les collectivités peuvent-elles promouvoir des comportements sains et des choix de modes de vie sains pour aider les particuliers, les familles et les collectivités à opter pour des décisions et des choix éclairés quant à leur santé?

3. Quels genres de modèles communautaires existent-ils pour aider les collectivités à aborder les questions de santé et de mieux-être? Que pouvons-nous apprendre de ces modèles?

4. Que font les organismes communautaires du Nouveau-Brunswick pour améliorer la santé de la population? Quelles initiatives communautaires de mieux-être donnent actuellement de bons résultats?

5. Comment le gouvernement peut-il le mieux collaborer avec les particuliers, les familles, les collectivités et le secteur privé pour promouvoir la santé des particuliers et des collectivités?

4. Lieux de travail

L'emploi a une influence importante sur notre santé physique, mentale et sociale. Le travail rémunéré nous procure non seulement un revenu mais aussi un sentiment d'identité et un but bien précis, des contacts sociaux ainsi que des possibilités de croissance personnelle.

Dans un milieu de travail sain, le respect, l'appui, la sûreté, la sécurité, les possibilités d'apprentissage et le perfectionnement professionnel sont primordiaux.

Le lieu de travail peut être un endroit clé où promouvoir la santé. Les programmes de promotion de la santé au travail peuvent être rentables sur le plan de la santé et des coûts. La création de lieux de travail plus sains peut nécessiter l'amélioration des habitudes de vie du personnel et l'amélioration du milieu de travail.

La brochure de Santé Canada intitulée *Système de promotion de la santé en milieu de travail : un aperçu* précise ce qui suit :

Du point de vue de la direction, il est très avantageux de pouvoir compter sur des employés en bonne santé. Des employés en santé tombent moins souvent malades et se rétablissent plus rapidement lorsqu'ils le sont. Ils sont plus efficaces, énergiques et alertes, sont moins susceptibles d'avoir des accidents et réussissent mieux à gérer le stress. Des études réalisées dans un certain nombre de pays, dont le Canada, arrivent toutes à la même conclusion : la mise en oeuvre de programmes de santé entraîne une réduction des frais médicaux, du nombre d'absences pour cause de maladie, du roulement du personnel et du taux d'accidents du travail.

Questions à discuter

1. Quelles sont les questions majeures relatives à la santé et au mieux-être au travail?

2. Quelles sont les influences clés sur le mieux-être du personnel?

3. Quels sont des exemples de programmes de mieux-être au travail qui donnent de bons résultats?

4. Quels programmes de mieux-être au travail sont en vigueur dans les lieux de travail du Nouveau-Brunswick?

5. Quels sont les avantages des programmes de mieux-être au travail pour le personnel et les employeurs?

6. Que peuvent faire les employés, les employeurs, les collectivités et les gouvernements pour promouvoir le mieux-être au travail?

Travail effectué jusqu'ici par le comité

Le Comité spécial des soins de santé a déposé à la Chambre le 16 juin 2000 le premier rapport du comité, soit le rapport d'étape sur la stratégie de mieux-être. Le rapport comprenait une mise à jour du plan de travail, une définition du mieux-être, de l'information générale sur l'importance du mieux-être, les avantages que nous pouvons obtenir en investissant dans le mieux-être et un répertoire des politiques, initiatives et programmes gouvernementaux liés à la santé et au mieux-être. Vous trouverez peut-être utile d'examiner le premier rapport du Comité spécial des soins de santé en vue de préparer votre intervention. Vous pouvez consulter le rapport sur le site Web de l'Assemblée législative http://www.gnb.ca/legis/ ou en demander un exemplaire au bureau du greffier de l'Assemblée législative.

Participation : comment pouvez-vous participer?

Le processus de consultation pour l'élaboration de la stratégie de mieux-être comprendra des audiences publiques, qui auront lieu partout dans la province à la fin octobre 2000, ainsi qu'une demande de mémoires.

Si vous souhaitez participer aux audiences publiques, veuillez en aviser le bureau du greffier de l'Assemblée législative d'ici le 13 octobre 2000. Nous vous communiquerons la date et le lieu de l'audience dans votre région.

Si vous ne souhaitez pas participer à une audience publique, vous pouvez présenter un mémoire au Comité spécial des soins de santé, a/s Bureau du greffier de l'Assemblée législative, d'ici le 10 novembre 2000.

Les participants et participantes sont priés de réfléchir aux questions posées dans le présent guide de discussion pour préparer leurs mémoires et leurs interventions.

Renseignements additionnels

Nous avons hâte de connaître votre opinion!

Pour de plus amples renseignements ou si vous voulez faire part de votre intérêt à participer à une audience publique, veuillez communiquer avec le bureau du greffier de l'Assemblée législative, à l'adresse indiquée ci-dessous. Les mémoires doivent également être envoyés à l'adresse postale, au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courriel qui suivent :

Comité spécial des soins de santé
Bureau du greffier de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Téléphone : (506) 453-2506
Télécopieur : (506) 453-7154
Courriel : wwwleg@gnb.ca
Internet : http://www.gnb.ca/legis/

Annexe 1 : sommaire des questions à discuter

Questions et défis

1. Quels sont les avantages du mieux-être?

Sommes-nous en santé?

1. Quelles sont les grandes questions entourant la santé et le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick?
2. Quelles maladies et affections peuvent être prévenues?
3. Que pouvons-nous faire pour mieux prévenir les maladies et promouvoir la santé?
4. Quels sont les meilleurs moyens d'aider les gens à se maintenir en santé?
5. Quels devraient être les domaines d'action prioritaires?

Responsabilités

1. Quelles sont nos responsabilités relativement à notre santé et à celle de notre famille?
2. Quelles sont les responsabilités des collectivités, du gouvernement et des lieux de travail en vue d'aider les gens à se garder en santé?
3. Comment promouvoir le mieux-être tout en respectant le droit des gens à faire des choix?
4. Comment les particuliers, les familles, les collectivités, le gouvernement et le secteur privé peuvent-ils mieux collaborer pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à se garder en santé?

Enfants et jeunes

1. Quelles sont les questions les plus importantes en matière de santé et de mieux-être pour les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick?
2. Quelles sont les influences clés sur la santé des enfants et des jeunes?
3. Quels sont les domaines de prévention des maladies ou des blessures les plus importants?
4. Quels sont les modes de vie sains les plus importants?
5. De quoi ont besoin les familles pour élever des enfants en santé?
6. Quels sont des exemples de programmes ou initiatives communautaires fructueux de mieux-être destinés aux enfants et aux jeunes?
7. Quels programmes ou initiatives communautaires de mieux-être sont offerts aux enfants et aux jeunes, au Nouveau-Brunswick?
8. Quels devraient être les domaines d'action prioritaires pour le mieux-être des enfants et des jeunes?
9. Comment pouvons-nous tous collaborer pour aborder les questions de mieux-être des enfants et des jeunes? Que peuvent faire les gouvernements? Que peut faire le secteur privé? Que peuvent faire les collectivités? Que peuvent faire les écoles? Que peuvent faire les familles?

Personnes âgées

1. Quelles sont les questions de santé et de mieux-être les plus importantes pour les personnes âgées du Nouveau-Brunswick?
2. Quelles sont les influences clés sur la santé des personnes âgées?
3. Quels sont les domaines de prévention des maladies les plus importants?
4. Quels sont les aspects les plus importants de la vie active et des modes de vie sains?
5. Quels sont des exemples d'initiatives ou de programmes communautaires fructueux destinées aux personnes âgées?
6. Quels programmes ou initiatives communautaires de mieux-être sont offerts aux personnes âgées, au Nouveau-Brunswick?
7. Quels devraient être les domaines d'action prioritaires pour le mieux-être des personnes âgées?
8. Comment pouvons-nous mieux collaborer pour aborder les questions de santé des personnes âgées? Que peuvent faire les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les familles?

Collectivités

1. Qu'est-ce qu'une collectivité en santé? Comment pouvons-nous bâtir des collectivités en santé?
2. Comment les collectivités peuvent-elles promouvoir des comportements sains et des choix de modes de vie sains pour aider les particuliers, les familles et les collectivités à opter pour des décisions et des choix éclairés quant à leur santé?
3. Quels genres de modèles communautaires existent-ils pour aider les collectivités à aborder les questions de santé et de mieux-être? Que pouvons-nous apprendre de ces modèles?
4. Que font les organismes communautaires du Nouveau-Brunswick pour améliorer la santé de la population? Quelles initiatives communautaires de mieux-être donnent actuellement de bons résultats?
5. Comment le gouvernement peut-il le mieux collaborer avec les particuliers, les familles, les collectivités et le secteur privé pour promouvoir la santé des particuliers et des collectivités?

Lieux de travail

1. Quelles sont les questions majeures relatives à la santé et au mieux-être au travail?
2. Quelles sont les influences clés sur le mieux-être du personnel?
3. Quels sont des exemples de programmes de mieux-être au travail qui donnent de bons résultats?
4. Quels programmes de mieux-être au travail sont en vigueur dans les lieux de travail du Nouveau-Brunswick?
5. Quels sont les avantages des programmes de mieux-être au travail pour le personnel et les employeurs?
6. Que peuvent faire les employés, les employeurs, les collectivités et les gouvernements pour promouvoir le mieux-être au travail?

Annexe 2

10 causes principales de décès, avec distribution en pourcentage et taux par 100 000 habitants, Nouveau-Brunswick, 1998

Cause de décès	Nombre	Pourcentage	Taux par 100 000
Tumeurs malignes	1 758	27,6	238,1 68
Maladies du coeur	1 706	26,7	231,1 23
Maladies respiratoires	597	9,4	80,8 80
Maladies cérébrovasculaires	453	7,1	61,3 71
Maladies de l'appareil digestif	233	3,7	31,5 66
Diabète	202	3,2	27,3 66
Accidents (sauf ceux de véhicules à moteur)	168	2,6	22,7 60
Maladies artérielles	168	2,6	22,7 60
Suicide	107	1,7	14,4 96
Accidents de véhicules à moteur	97	1,5	13,1 41

Source : Tableau 16, *Rapport annuel 1998 : Santé et Services communautaires : Statistiques de l'état civil,* Province du Nouveau-Brunswick

Mortalité, taux ajusté par 100,000 habitants, 1997

	Décès - système circulatoire			Décès-cancer				Décès-maladie respiratoire
	Total	MCI*	ACV**	Total	Poumon	Sein (F)	Prostate (M)	
N.-B.	251,4	126,7	48,2	192,8	55,0	24,9	30,1	56,2
CAN	238,8	131,3	47,8	181,4	48,2	27,3	28,5	59,9

Source : Indicateurs de santé 2000 (*Les soins de santé au Canada : Un premier rapport annuel*), Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)
* MCI= Maladie cardiaque ischémique, ** ACV= accident cardiovasculaire

Annexe 3

Déterminants non médicaux de la santé					
	Prévalence du tabagisme	Consommation abusive et régulière de l'alcool	Activité physique	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études postsecondaires
	%	%	%	%	%
	Âge 12+	Âge 12+	Âge 12+	Âge 25 à 29	Âge 25 à 54
	1996-1997	1996-1997	1996-1997	1996	1996
N.-B.	28	21	18	70,0	45,8
Canada	28	18	21	71,8	51,5
	Taux de chômage	Taux de chômage chez les jeunes	Taux de faible revenu	Enfants de familles à faible revenu	Abordabilité du logement
	%	%	%	%	%
	Âge 15+	Âge 15 à 24			
	1996	1996	Revenu de 1995	Revenu de 1995	Revenu de 1995
N.-B.	15,5	24,7	19,0	22,5	20,2
Canada	10,1	17,7	19,7	22,8	26,0

Source : Indicateurs de santé 2000 (*Les soins de santé au Canada : Un premier rapport annuel*), Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)